

VITA LUMEX® UNIQUE

Aperçu des céramiques cosmétiques autorisées

Dans le cas d'une stratification céramique partielle ou complète sur les matériaux d'armature suivants (plage CTE env. 9,0 à 10,5 x 10⁻⁶ K⁻¹)

- Dioxyde de zirconium (stratification partielle et complète)
- Disilicate de lithium (stratification partielle et complète)
- Titane (grade 1 - 5) (stratification complète)
- Céramique feldspathique (stratification partielle)

l'utilisation de VITA LUMEX UNIQUE pour la caractérisation est autorisée en combinaison avec les céramiques cosmétiques suivantes :

Fabricant	Nom du produit	Coefficient de dilatation thermique (CDT) 10 ⁻⁶ K ⁻¹ (25-400 °C)
VITA Zahnfabrik	VITA LUMEX® AC	env. 8,8

N.B.

Nos produits doivent être mis en œuvre selon le mode d'emploi. Notre responsabilité n'est pas engagée pour les dommages résultant d'une manipulation ou d'une mise en œuvre incorrecte. En outre, l'utilisateur est tenu de vérifier, avant utilisation, que le produit est approprié à l'usage prévu. Notre responsabilité ne peut être engagée si le produit est mis en œuvre avec des matériaux et des appareils d'autres marques, non adaptés ou non autorisés et qu'il en résulte un dommage. Publication de ce document d'information : 2025-09

La publication du présent document d'information rend toutes les éditions précédentes caduques.

La version la plus récente se trouve toujours sur www.vita-zahnfabrik.com

VITA Zahnfabrik est certifié et les produits suivants portent le marquage

CE 0124 : VITA LUMEX® UNIQUE, VITA LUMEX® AC

Les produits/systèmes d'autres fabricants cités dans ce document sont des marques déposées des fabricants respectifs.

Rx uniquement 

 **VITA Zahnfabrik H. Rauter GmbH & Co. KG**

Spitalgasse 3
79713 Bad Säckingen
Germany

Phone: +49 7761 562-0
Hotline: +49 7761 562-222

info@vita-zahnfabrik.com
www.vita-zahnfabrik.com

Follow us on
Social Media!

